

# III GPS QUÉBEC CHINE

## LA CHINE : NOUVEAU MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

En janvier 2009, moins d'un an avant la Conférence de Copenhague, le gouvernement chinois rendait public les indicateurs environnementaux de la ville modèle d'Éco-Cité située à 150 kilomètres de Beijing. Ces indicateurs, qui guideront la construction de cette ville de 380 000 habitants, sont très révélateurs de la volonté gouvernementale de **sortir la Chine de l'économie brune<sup>1</sup> par la croissance de l'économie verte.**

### Changement de modèle pour construire les futurs « New York »

Cette ville modèle d'Éco-Cité ne vise pas seulement l'amélioration de l'image internationale de la Chine en matière d'environnement. Elle sera une plateforme (université, centre de recherche, centre de transfert technologique) sur laquelle s'appuiera la croissance de l'économie verte pour toutes les villes de la Chine.

Pourquoi ?

Il y a en Chine des forces puissantes qui sont à changer le modèle de croissance économique. Le dynamisme de ces forces conduisent la **Chine à ne plus utiliser l'économie brune, notre modèle de développement, pour assurer le bien-être de la population.** Elles savent que le modèle auquel a adhéré la Chine et qui génère la pollution compromet la croissance économique et la qualité de vie des collectivités chinoises.



Cette évolution vers une économie verte, qui influence la conception des villes, est d'autant plus nécessaire car les planificateurs prévoient qu'il se construira annuellement en Chine et pour les dix prochaines années l'équivalent de deux ou trois villes de la taille de la ville de New York.

<sup>1</sup> L'expression « économie brune » vient du livre de Benoit Vermander, (2007). « *Chine brune ou Chine verte ? Les dilemmes de l'État-parti* », éd. Sciences po, Les Presses, Coll. Nouveaux débats, 212 pages. L'auteur, docteur en science politique, dirige l'Institut Ricci de Taipei (Taiwan).



*Shanghai : Elles ne sont pas jumelles.  
À gauche, Tour Shanghai World Financial Center  
À droite, Tour Jinmao, Photo : Pierre Racicot, nov. 2009*

## **Économie verte et hasard**

L'émergence de l'économie verte en Chine n'est pas le fruit du hasard.

Depuis l'adoption du plan quinquennal 2006-2011 qui, incidemment, doublait les budgets d'investissements en matière d'environnement, le gouvernement chinois a décidé de plusieurs mesures tendant à favoriser l'émergence de l'économie verte et à combattre l'économie brune. Ces mesures touchent plusieurs domaines, par exemple : constitutionnel, gestion des ressources humaines de la fonction publique, des législations et des règlements pour la protection de l'environnement et de la protection de la propriété intellectuelle. La construction de quartiers et de villes modèles se situe dans cette perspective.

À l'occasion de la construction d'Éco-Cité, le gouvernement chinois, à partir des critères environnementaux internationalement reconnus tel le système de standardisation environnemental *Leed* (*argent, or, platine*), s'est doté de normes chinoises plus sévères que celles qui existent dans le monde.

**Indicateurs d'opportunités pour les PME québécoises.** Il devient alors intéressant de connaître ces **indicateurs chinois de développement durable** en matière de développement urbain puisque chacun constitue une opportunité de R&D et d'affaires.

Voyons quelques-uns d'entre eux<sup>2</sup>.

INDICATEURS QUANTITATIFS	Objectifs	Échéance
<i>Traitement des déchets solides</i>	100 %	Immédiat
<i>Logements publics</i>	20 %	2013
<i>Utilisation de l'eau provenant de sources non-traditionnelles</i>	50 %	2020
<i>Qualité de l'air</i>	310 jours/an selon la norme nationale	Immédiat
<i>Eau potable</i>	100 %	Immédiat
<i>Édifices verts</i>	100 %	Immédiat
<i>Pollution par le bruit</i>	100 % conforme selon les normes des zones	Immédiat
<i>Protection des milieux humides</i>	100 %	Immédiat
<i>Espaces verts par habitant</i>	12m <sup>2</sup>	2013
<i>Consommation quotidienne d'eau par famille</i>	120 l	2013
<i>Recyclage général</i>	60 %	2013
<i>Aires de services, de récréations et de sports</i>	Accessibles à pied, 500m	2013

<sup>2</sup> *Key performance indicators framework 2008-2020, Sino-Singapore Tianjin Eco-City, Sino-Singapore Tianjin Eco-City Administrative Committee, 2009, p.4-5.*

INDICATEURS QUALITATIFS	Objectifs	Échéance
<b>Coordination des politiques régionales</b>	Innovation Politique anti-pollution	
<b>Coordination de l'économie régionale</b>	Faire jouer le marché malgré les divisions administratives.	Développement ordonné de la région Spécialisation des zones

De plus, selon nous, un des indicateurs les plus significatifs est celui qui prévoit que d'ici la fin de la construction de la ville en 2020, 50 % de la main-d'œuvre, par tranche de 10 000 employés, devra être composée de scientifiques travaillant en R&D et d'ingénieurs.

De ces indicateurs environnementaux, nous tirons deux conclusions :

- 1- le moteur de la croissance de cette ville sera l'économie verte;
- 2- chacun des indicateurs fait appel à des technologies et à des expertises conseils que possèdent plusieurs entreprises québécoises.

### **La Chine : une occasion pour la société québécoise**

Ce nouveau contexte offre à l'ensemble de la société québécoise une occasion unique de s'organiser autrement pour réorienter son développement vers l'économie verte.

Comment ?

Le gouvernement du Québec peut canaliser des énergies de la société québécoise en adoptant quatre mesures.

#### *1- Augmentation de la taxe carbone*

L'augmentation de la taxe carbone qui permettrait au gouvernement du Québec de générer des revenus pour soutenir l'émergence de l'économie verte dans toutes les régions du Québec.

#### *2- Révision de la politique internationale*

La révision de la politique internationale du gouvernement du Québec en fonction de la nouvelle dynamique politique des pays en émergence et de la Chine spécifierait le rôle international du Québec en matière d'environnement et la révision des fonds affectés à la réalisation de ses plans d'action.

### *3- Consacrer les villes et les régions comme ingénieurs de la nouvelle économie*

La confirmation de l'importance des villes et des régions dans l'adaptation de la société québécoise aux nouvelles réalités planétaires consisterait à mandater les villes et les régions pour qu'elles élaborent des plans intégrés de développement de R&D, de transferts technologiques et de l'économie régionale verte en collaboration avec les 70 centres de transfert technologique s'étalant sur l'ensemble du territoire québécois.

De plus, le mandat préciserait les rôles des instances locales et régionales comme bancs d'essais et de premier acheteur des nouvelles technologies.

### *4- Régionalisation des outils d'appui à l'exportation*

Enfin, pour rentabiliser les nouvelles technologies, les PME doivent trouver rapidement des acheteurs à l'échelle internationale. La dotation d'outils de soutien aux entreprises exportatrices de technologies vertes dans cinq ou six régions de développement créées par le gouvernement du Québec, **rendrait les PME québécoises d'une redoutable efficacité sur les marchés internationaux** et, en particulier, sur le marché chinois, par la combinaison de la qualité de leurs technologies et de leur rapidité à s'adapter et à répondre aux nouveaux besoins des marchés internationaux.

Pierre Racicot, Ph.D.

Président,

*Ligne directe Québec-Chine*

QUÉBEC, 13 JANVIER 2010